

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 5 (1932)

**Heft:** 10

**Artikel:** Le chauffage et la Buanderie de la Cité Vieusseux à Genève : Gampert & Baumgartner, architectes

**Autor:** Gampert / Baumgartner

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-119561>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'HABITATION

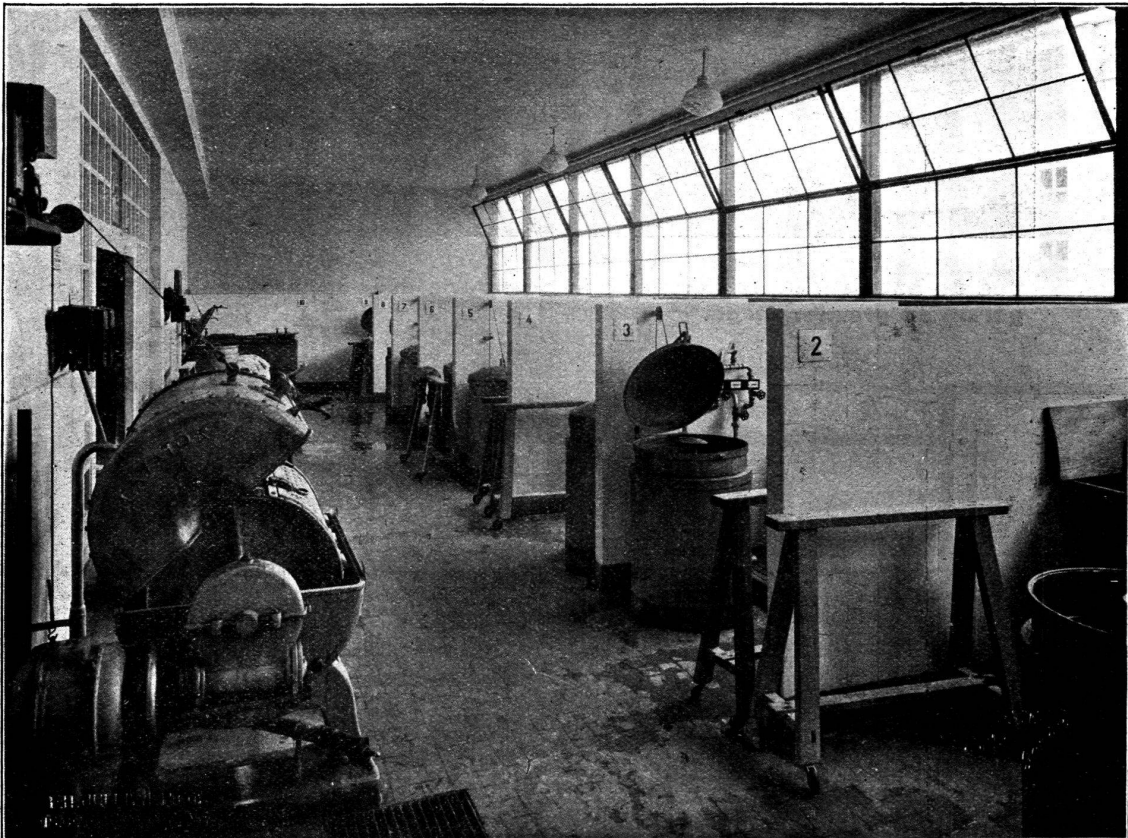
Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, des Sociétés coopératives de Lausanne et de Genève et de la Société pour l'Amélioration du Logement à Genève. (Abonnement gratuit pour les membres de ces sociétés).

Paraît tous les mois  
Abonnement 5 frs.  
Etranger 7.50 frs

Edition : NEULAND VERLAG S. A., Stauffacherstr. 45, Zürich.  
Rédaction : H. MINNER, 4, rue Saint-Laurent, Genève.  
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Octobre 1932

5<sup>e</sup> année N° 10



## Le chauffage et la Buanderie de la Cité Vieusseux à Genève.

**GAMPERT & BAUMGARTNER, Architectes.**

(Clichés obligeamment prêtés par la rédaction de „Architecture Actuelle“)

La Société coopérative d'habitation a fait construire à Vieusseux une série de 36 immeubles à l'usage locatif, suivant un plan d'ensemble connu, assez dispersé et satisfaisant aux exigences de l'habitat moderne.

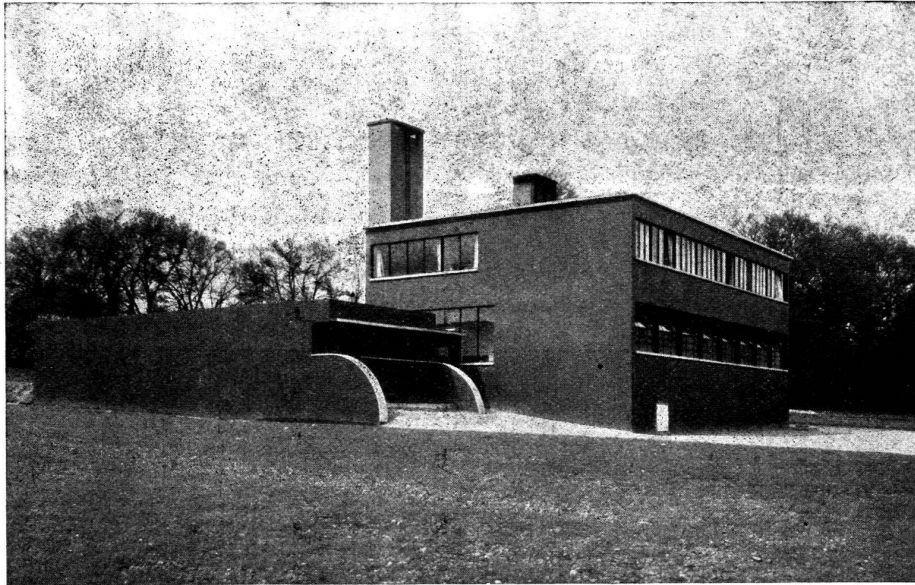
Dès l'élaboration des plans, la question très im-

portante du chauffage et de la buanderie centrale de cette colonie s'est posée au comité de direction, qui a fait faire des études comparatives des divers systèmes de chauffage à installer. Il y avait lieu de tenir compte à la fois des questions d'hygiène proprement dites et de celles, non moins impor-

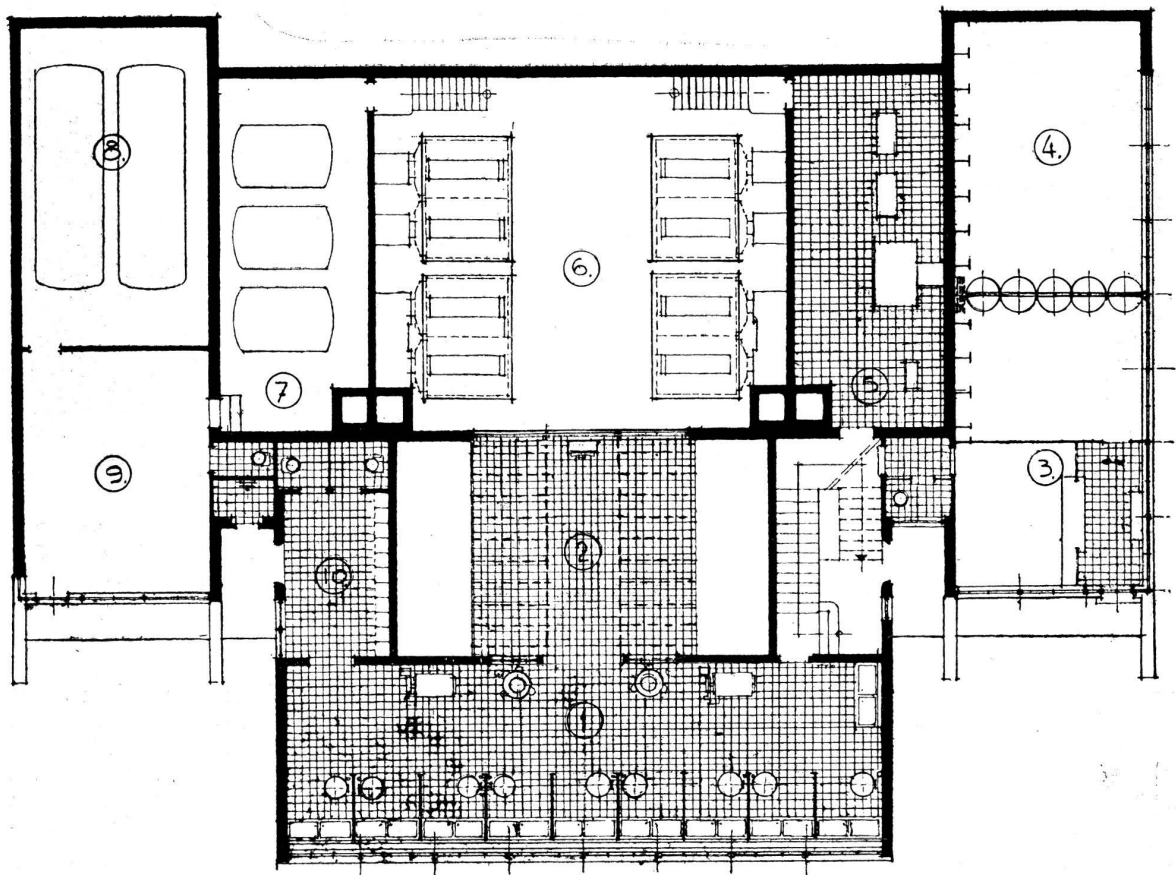
### Communication de l'U. S. A. L.

seront prises en remboursement dès le 1<sup>er</sup> novembre par le trésorier, M. F. RIBI, Fleur de Neige, Chemin de Fontenay, Lausanne.

Les membres sont priés de verser dès maintenant la cotisation annuelle au Compte de chèques postaux II. 1917, faute de quoi, elles



**Vue du bâtiment de la chaufferie et buanderie avec appartement du gérant au premier étage.**



**Plan.**

1. Lessiverie. 2. Séchoir. 3. Bureau du gérant. 4. Conseil d'administration. 5. Local des pompes. 6. Chaufferie.  
7. Local des réservoirs d'eau chaude. 8. Local des réservoirs de mazout. 9. Atelier. 10. Vestiaire.

tantes, du prix de revient de l'installation et de son exploitation.

Des raisons de commodité et d'hygiène ont dès l'abord fait renoncer au chauffage par appartement. On désirait éviter l'accumulation et le transport du combustible dans les immeubles. Restaient donc en présence deux solutions, soit une installation centrale avec transport thermique dans les groupes ou alors le chauffage au moyen de 6 petites centrales, dont une dans chaque groupe.

La maison Calorie, chargée d'exécuter les tra-

voux, a établi à la demande des architectes le tableau comparatif suivant, qui renseigne sur le prix de revient de ces deux systèmes de chauffage, les frais d'installation et d'exploitation étant additionnés.

On remarque dès la première lecture que si la construction d'une installation centralisée revient plus cher, elle est par contre d'une exploitation moins onéreuse et que, même elle doit être préférée à l'installation d'une chaufferie sextuple répartie dans chacun des blocs d'immeubles. Cette règle au

**Tableau des dépenses**

a	b	c	d	e	f	g	h	i
Pos. N°	DÉPENSES pour		Installation à distance		Installations p. Groupe		REMARQUES	
			Selon Devis A 1 Chaudière à eau	Selon Devis A 2 Chaudière à vapeur sans turbine avec turbine	Sans réserve p. les pompes. Sans isolation des chaudières	Avec pompes de réserve et isola- tion des chau- dières		
1	INSTALLATION	Frs. Fr./an	252 020 25.202	262 450 26 245	265 030 26.503	243 235 24.325	250.805 25.080	Installation amortie en 20 ans avec un taux d'intérêt de 6 % donnant une dépense annuelle moyenne de 8,66 % soit avec l'entretien courant 10 %.
2	Consommation de combustible	Tonnes/an Fr./an	855 47.000	823 45.200	823 45.200	950 52.200	950 52.200	Coke à 55.— fr. la tonne.
3	Consommation d'énergie électrique	kwh/an Fr./an	16 700 2 500	16.700 2.500	5.400 810	27.500 4.120	27.500 4.120	Prix du kwh. : frs. 0,15.
4	PERSONNEL	Fr./an	5.700	5 700	5.700	8.750	8.750	Inst. à dist. { 2 chauffeurs en hiver. 1 chauffeur en été. Inst. par groupe { 3 chauffeurs en hiver. 1 chauffeur en été. 1 chauffeur 1/2 jour en été.
5	Consommation d'eau pour le service d'eau chaude et la buanderie	M <sup>3</sup> /an	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	
6	Maçonnerie, terrassement nécessaire pour l'installation	Fr./an						Construction de la chaufferie, des soutes à charbon, cheminées, caniveaux, etc.
7	Ensoutage du combustible et enlèvement des machefers	Fr./an						
8	Supplément de la taxe pour assurance incendie	Fr./an						

\* Coût de l'installation exécutée Fr. 352.931 compris bâtiment et conduits à distance.

surplus est générale et elle est le résultat des expériences faites partout ailleurs. Les chiffres 6, 7 et 8 du tableau sont aussi en faveur de la solution, qui a été adoptée à Vieusseux sans qu'il soit besoin d'en approfondir l'examen.

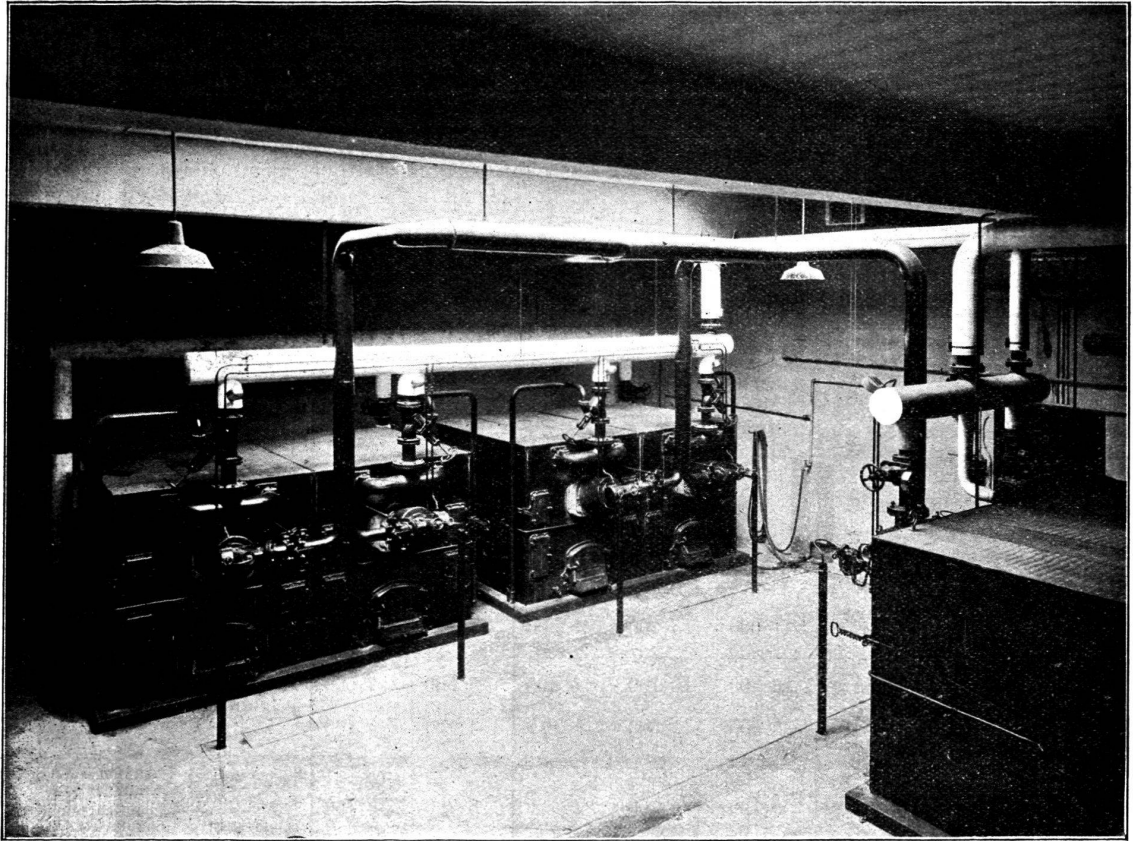
Il est regrettable que des raisons d'ordre administratif aient empêché de grouper dans une seule centrale le chauffage des immeubles de la S. C. H. avec ceux de la Fondation pour personnes âgées et isolées, ainsi que la future école du quartier. Le rendement de l'exploitation aurait été certainement meilleur. Mais on se refuse encore chez nous à

créer l'avenir; au lieu de susciter les événements, et les diriger, on préfère les subir...

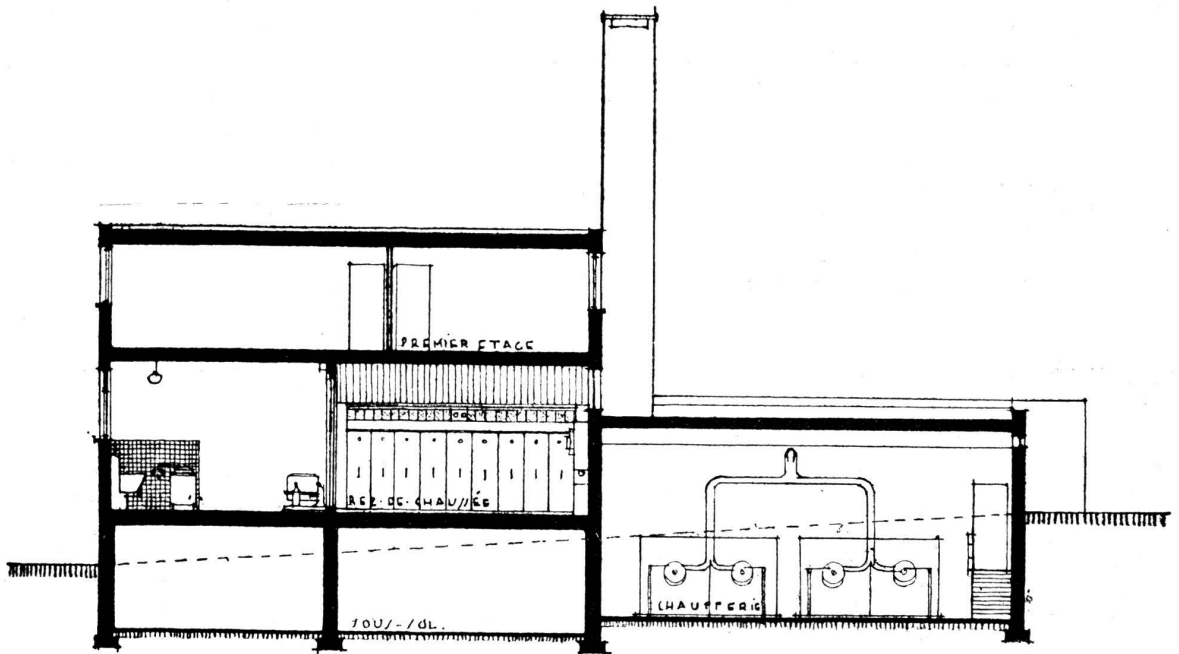
#### Dispositions générales du chauffage.

Les immeubles de la S. C. H. sont donc répartis en 7 groupes, soit 6 groupes locatifs et un groupe contenant avec la chaufferie, une buanderie, des locaux d'administration et 2 logements pour le personnel directeur.

Chacun des immeubles forme un secteur distinct du chauffage et du service d'eau chaude, alimenté



**Chaufferie et service d'eau chaude.**



**Coupe à travers le bâtiment de la chaufferie.**

par la centrale, sauf le groupe buanderie, dont les locaux administratifs forment un secteur indépendant des autres parties de ce bâtiment. Le nombre total des secteurs desservis par la chaufferie centrale est donc de 37.

Les secteurs peuvent être isolés et vidés séparément. Ils sont alimentés par des conduites à distance dont il sera question plus loin.

#### **La centrale thermique.**

La centrale thermique se compose des trois locaux situés au côté N-W du bâtiment de la buanderie. La chaufferie occupe le local central et comprend d'un côté 4 chaudières à vapeur à basse pression fournissant la vapeur pour l'alimentation des trois réservoirs du service d'eau chaude et pour les différents appareils de la buanderie.

Chacune de ces chaudières est munie de brûleurs Cuénod, à huile lourde, et d'appareils accessoires de sûreté, tels que déversoirs, niveaux d'eau, d'un groupe automatique de réalimentation d'eau condensée, d'un alimenteur de secours, etc.

Une nourrice d'alimentation d'huile est placée dans la chaufferie, alimentée elle-même par deux réservoirs à mazout de 15.000 litres, placés dans un local séparé, situé à l'ouest du bâtiment.

La place est réservée pour deux chaudières, à côté des chaudières à vapeur, en vue d'un agrandissement futur de la cité.

Le nombre des cheminées est de 4, trois d'entr'elles sont actuellement en service, l'autre en attente.

#### **Le local des pompes.**

Situé au N-E de la chaufferie, comprend: deux groupes de moto-pompes accélérant la circulation du chauffage, avec vannes d'isolement, by-pass automatique et manomètre.

un groupe de moto-pompes de circulation du service d'eau chaude, avec vannes d'isolement.

deux groupes de moto-ventilateurs fournissant l'air de combustion aux brûleurs. Ils sont isolés par une boîte commune contre la transmission du bruit.

#### **Le local des réservoirs du service d'eau chaude.**

Est disposé au S.-O. de la buanderie et comprend trois réservoirs d'eau chaude, d'une contenance de 6000 litres chacun, munis des dispositifs de sûreté nécessaires, d'un régulateur automatique de la température et d'un condenseur.

Le réservoir d'expansion du chauffage se trouve sur la toiture de l'un des blocs les plus élevés de la colonie.

#### **Les conduites à distance.**

Ces canalisations raccordent:

a) pour le chauffage: le collecteur de départ des chaudières et les brides d'aspiration des pompes aux prises des 37 secteurs distincts;

b) pour le service d'eau chaude: les 3 réservoirs d'eau chaude aux prises des 37 secteurs.

Les 4 conduites parcourent l'avenue principale de

la cité dans un caniveau souterrain et pénètrent dans les têtes des blocs d'immeubles, pour les suivre dans toute leur longueur en sous-sol.

La section donnée aux caniveaux est suffisante pour permettre à un homme de s'y glisser en cas de révision en pénétrant par des regards réservés de distance en distance. Les caniveaux ont été construits en matériaux parfaitement étanches afin de déterminer la déperdition de chaleur due à l'humidité.

Des compensateurs, destinés à absorber la dilatation des conduites, se trouvent placés dans la cave de la buanderie et dans deux chambres de dilatation situées entre les groupes d'immeubles. Ils sont accessibles de l'extérieur par des regards.

Les conduites à distance forment elles aussi un secteur direct de vidange; elles sont munies de vannes d'arrêt et de purges à cet effet.

#### **Les secteurs.**

Le chauffage est à eau chaude avec distribution par le bas dans chaque immeuble; il est muni d'une purge d'air automatique. Un récipient d'air situé à l'étage supérieur de chaque immeuble est muni d'un purgeur qui peut être manœuvré de l'escalier. Chaque secteur d'immeuble peut être vidé séparément en cas de réparation ou en cas de vacance.

Le service d'eau chaude est alimenté par des colonnes verticales partant du sous-sol. Les secteurs sont dépourvus de circulation, étant donnée leur faible étendue.

On a pu constater, après un an d'exploitation, que les différents services de cette installation importante se sont comportés exactement comme il avait été prévu, et qu'ils donnent toute satisfaction tant au point de vue de leur fonctionnement technique qu'à celui des frais de consommation.

#### **La buanderie.**

La buanderie centrale de Vieusseux devait, suivant le programme établi par le Comité de direction de la colonie, satisfaire aux besoins de 250 ménages. Les mêmes considérations d'ordre hygiénique et économique qui ont fait adopter une centrale de chauffage plutôt que des chauffages centraux plus ou moins répartis, ont prescrit une installation centralisée, malgré les inconvénients du transport du linge des habitations au local de la lessiverie. Là, plus qu'ailleurs, une stricte surveillance était nécessaire, puisque les appareils devaient être remis entre les mains des habitants eux-mêmes.

Les architectes ont préconisé et fait adopter un système de lavage et de séchage semi-mécanique comme répondant le mieux aux besoins et aux habitudes.

L'installation se compose d'un vestiaire, d'une lessiverie et d'un séchoir.

#### **Le vestiaire,**

accessible directement de l'extérieur est largement aéré. Il est muni d'armoires individuelles en fer, numérotées, et de W.-C.-toilettes. Grâce à un bon système de ventilation, il n'est jamais humide.

### La lessiverie.

comporte 10 boxes de lavage à la main, une machine à laver et deuxessoreuses.

Chaque box est muni de deux bassins à laver à la main, en ciment armé spécial, avec robinets d'eau chaude et froide, d'une lessiveuse chauffée à la vapeur, avec vidange pour la récupération du lissu et d'un chevalet mobile à roulettes pour le transport du linge à l'intérieur du local.

Isolé des boxes voisins par des parois de maçonnerie revêtues de catelles, il permet à chacun de laver son linge en toute discrétion.

### Le séchoir.

est muni de 18 tiroirs à sécher le linge, chauffés par des serpentins à vapeur. L'air humide est chassé à l'extérieur au moyen de deux groupes de ventilateurs électriques.

Une demi-journée est nécessaire à chaque lessiveuse pour laver et sécher convenablement le linge d'une famille. Les installations existantes permettent donc aux 250 ménagères de la cité de laver leur linge deux fois par mois, tout en réservant le temps nécessaire à des revisions ou à des nettoyages généraux.

La ventilation du local de la buanderie et des locaux annexes a été étudiée très attentivement par les architectes, qui ont fait exécuter un système à circulation d'air chaud, chauffé à la vapeur,

## Nos jardins.

En octobre, on plante la plupart des légumes hivernés. Lorsque l'hiver n'est pas trop rigoureux, on assure ainsi des récoltes intéressantes pour le printemps prochain. Elle peut être surtout pratiquée par les petits cultivateurs et amateurs, qui peuvent donner beaucoup de soins à leurs plantations.

Les *oignons blancs* semés en août se repiquent en octobre. A défaut d'oignons verts, nous recommandons de planter des caïeux ou petits oignons. Nous vous conseillons de ne pas négliger cette culture, car les oignons récoltés cet été ne sont pas de bonne conservation et il y aura pénurie de ce précieux légume en mars-avril de l'année prochaine.

On plante également des *laitues pommées* et *romaines* en lignes en addos faites à l'encarde ou au sarcloret, de manière à ce que les jeunes plants soient abrités contre les vents du nord.

Les *choux blancs pointus* peuvent se planter du 19 octobre à fin novembre. On plante à plus grande distance que les laitues, soit à environ 40, 50 ou 60 centimètres en tous sens, suivant les variétés. On fera bien de choisir deux espèces, soit hâtive et demi-hâtive, de manière à échelonner les récoltes.

C'est la meilleure époque pour planter la *rhubarbe*. On fait un labour très profond, afin que les racines puissent pivoter. On enterre peu profondément et pendant les gros froids, on répand une légère couche de fumier sur les jeunes éclats qui viennent d'être mis en terre.

En octobre, on commence à craindre les premiè-

qui supprime radicalement tout développement de vapeur et qui assure en hiver des vitrages exempts de condensation et parfaitement secs.

### Divers.

Le bâtiment de la chaufferie abrite encore les locaux administratifs de la cité, soit un bureau de comptabilité avec toilettes et deux salles de comité. Au premier étage deux appartements sont réservés aux employés de cette institution, soit concierge et chauffeur.

### Conclusion.

Il ressort des chiffres articulés au tableau ci-dessus et de l'expérience financière faite au bout d'un an d'exercice à la Cité Vieusseux, que le nombre des logements desservis par les services généraux décrits ci-dessus doit être considéré comme un minimum, en effet, plus le nombre des corps de chauffe est grand, plus il est intéressant de les brancher sur une installation unique. Lorsque la Cité Vieusseux aura atteint son plein développement, c'est-à-dire lorsque sera construite l'étape prévue sur l'avenue de Villars, alors seulement les services exécutés actuellement seront à l'échelle normale de l'ensemble.

GAMPERT ET BAUMGARTNER,  
architectes.

res gelées; ainsi, dès la première alerte, il faut avoir soin de mettre en lieu sûr les *courges*, les *tomates*, lesquelles sont sensibles au gel. On protège la pomme des choux-fleurs en voie de formation, en attachant ensemble les feuilles par leur extrémité. Si vous avez une planche de haricots qui soit en pleine production, protégez-la, car il arrive fréquemment qu'un premier gel ne soit qu'un avertissement et qu'il soit suivi d'une période de beau temps. Ensuite, on rentre le *fenouil*, assez délicat, le céleri-branche, les chicorées scaroles et frisées, les betteraves à salade. Puis vient le tour des choux, ensuite celui des légumes-racines, dont on s'occupe en dernier lieu.

En octobre, les massifs sont débarrassés des plantes de garniture estivale. Les *dahlias* sont conservés jusqu'aux gels; on aura soin, avant de les mettre à l'abri, d'égoutter l'eau qui se trouve dans les tiges. Vers la fin du mois, on commence la plantation des plantes bulbeuses, soit: *tulipes*, *jacinthes*, *crocus*, etc. On plante également les *pensées*, *myosotis*, *pâquerettes*.

Vers la fin du mois, on peut procéder à la plantation des *raisinets*, *cassis*, *groseillers épineux*, etc. Pour les framboisiers, il est préférable d'attendre au printemps.

Dès la chute des feuilles, on plante également les arbres fruitiers.

Nous traiterons de la plantation des essences fruitières dans le prochain numéro.

J. D.